

Interpellation présentée par le député:

M. Alain Charbonnier

Date de dépôt: 17 février 2005

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Proxinews ou électoranews**

Cette interpellation s'adresse à Mme la Présidente du Département de justice, police et sécurité.

Pour son numéro 1, le bulletin d'information du Département de justice, police et sécurité, anglicisé (cela devient une manie dans certains milieux à Genève) sous le nom de Proxinews, a été distribué très largement à toute la population et même à double pour une partie de celle-ci !

Nous n'avons rien à redire sur l'information que désire donner à la population un département quel qu'il soit de notre exécutif sur son activité. Effectivement la population méconnaît trop souvent ce que l'Etat met à sa disposition.

Toutefois il s'avère que ce bulletin « Proxinews », à sa lecture, n'est rien d'autre qu'un fascicule des « réalisations » à la gloire de la Présidente du Département de justice, police et sécurité. A chaque page on peut lire : page 1 « la politique que je conduis, en qualité de Présidente du département, ne ressort pas clairement des communications de presse » et page 2 « La Présidente du département a créé la task force drogue le 22 mars 2002 » et page 3 « Dès le début de son mandat, Mme Spoerri a décidé d'un certain nombre de mesures immédiates... » et page 4 « A son arrivée au gouvernement, Madame Spoerri a dû faire face à une situation de crise à l'intérieur de la police.....Elle a soumis au Conseil d'Etat... »

Ma question est la suivante :

Mme la Présidente du Département de justice, police et sécurité, l'argent des contribuables utilisé pour la diffusion très large de ce bulletin est-il de l'information ou une publicité électoraliste ?